

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
21/11/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN,
Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick JOUFFLINEAU, Pauline BOSCHER,
Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE
BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Serge ANFRAY

Était absent excusé et représenté : M. Raymond GIRARD donne pouvoir à M. Stéphane
LECHANOINE

Était absent excusé : Yohann GARREAU,

Madame Floriane VISART DE BOCARMÉ remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2022 - N°11/02 : DÉMONTAGE DES ANCIENS
VESTIAIRES DU STADE 'CÉDRIC LEPLY'**

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON, adjoint délégué aux
bâtiments communaux.

Il rappelle la nécessité de démonter les anciens vestiaires du stade 'Cédric Lepley'.
Trois entreprises ont été contactées pour le désamiantage et le démontage de ce
bâtiment et ont fait parvenir une offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise AB Désamiantage de Lessay pour un montant de
28 246.00 € HT soit 33 895.20 € TTC.
- Autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au
dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Floriane VISART DE BOCARMÉ	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 